

## AIGONDIGNE

### Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 26
- Votants : 30
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 15

**DEL 2020\_028**

L'an deux mil vingt, le 10 mars à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylia, Carpentier Ludovic, Chailier Catherine, Chardavoine Laëticia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clerf Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

### Date de convocation :

Le 4 mars 2020

### Date d'affichage :

Le 5 mars 2020

### Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

DAGOIS Françoise, pouvoir à GUIBERT Monique  
DIDIER Emilien, pouvoir à ROUXEL Patricia  
MARTINEZ Olivier, pouvoir à THIBAUT Evelyne  
AUDOUX Angélique, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel

### Excusé(e)(s) :

PORTET Sébastien,

Fait à Aigondigné,

Le 10 mars 2020

Ont signé au registre tous les  
membres présents.

### Absent(e)(s) :

AUTRET Erwan, BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Jean-Claude, BOURDIER Christine, BRELAY Lylia, CHARDAVOINE Laëticia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, DUCHEMIN Jean-Luc, ECALE Laurence, GIRAULT Maryvonne, LAHMITI Nicole, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey

### Secrétaire de séance :

PARANT Dominique

## Délibération 2020\_028 : AFFAIRES FONCIERES

### Objet : Rétrocession d'une parcelle par le SIVOM Jean Migault

Madame le Maire expose que compte tenu du projet d'aménagement de la voie que souhaite réaliser la commune d'Aigondigné afin de faciliter l'urbanisation du secteur et permettre notamment le passage des réseaux, et compte tenu des permis d'aménager en cours sur les parcelles voisines, le Conseil syndical du SIVOM Jean Migault a décidé par délibération du 9 mars 2020, de rétrocéder à titre gratuit une partie de la parcelle C 1264 à la commune. La superficie concernée serait d'environ 1920 m<sup>2</sup> et comprendrait la future voie, l'accès pompier existant et les aménagements de stationnement en continuité de la voie communale actuelle.

Considérant l'intérêt général que représente cette cession pour le développement de la collectivité d'une part, et pour l'accès et les aménagements pour la sécurité des résidents de l'EHPAD d'autre part,

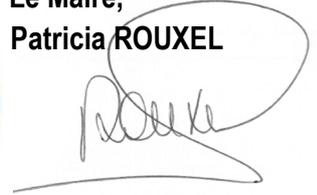
Il est proposé au Conseil municipal d'accepter cette rétrocession d'une partie de la parcelle C1264 pour une superficie d'environ 1920 m<sup>2</sup> à titre gratuit et d'autoriser Madame Le Maire à signer tout acte y afférant et à faire procéder au bornage de ladite parcelle.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :**

- **Accepte la rétrocession d'une partie de la parcelle C 1264 pour une superficie d'environ 1920 m<sup>2</sup> (sous réserve de bornage) à titre gratuit**
- **Autorise Madame Le Maire à signer tout acte y afférant et à faire procéder au bornage de ladite parcelle**



Le Maire,  
**Patricia ROUXEL**



*Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....*

*Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*